



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 16 janvier 2018

INFORMATION MEDIAS

Election de Représentants à l'Assemblée de la Polynésie française : le dépôt des candidatures sera ouvert du 12 au 23 mars 2018 et le lundi 26 mars 2018



Les élections en vue du renouvellement général des représentants à l'Assemblée de la Polynésie française auront lieu **le dimanche 22 avril 2018 et, en cas de second tour, le dimanche 6 mai 2018.**

1- Dates et modalités de dépôt des candidatures

Par arrêté du Haut-commissaire en date du lundi 15 janvier 2018, **les dates et heures de dépôt des déclarations de candidature** ont été fixées comme suit :

Pour le premier tour de scrutin :

Du lundi 12 mars 2018 au vendredi 23 mars
de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

et le lundi 26 mars 2018
de 8 à **12 heures.**

Pour le second tour de scrutin :

Le lundi 23 avril 2018
de 14 heures à 18 heures,

et le mardi 24 avril 2018
de 8 heures à **18 heures.**

Le dépôt se fait au Haut-commissariat de la Polynésie française (DIRAJ-bureau de la réglementation et des élections) **uniquement du lundi au vendredi.**

La déclaration de candidature doit être déposée par le candidat tête de liste ou par le mandataire qu'il aura désigné.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou messagerie électronique n'est admis.

2- Attribution des panneaux d'affichage

L'ordre des listes sur les emplacements d'affichage sera attribué par tirage au sort **le mercredi 28 mars 2018 à 9 heures au Haut-commissariat, salle Fenua**. Les candidats qui le souhaitent peuvent y assister ou s'y faire représenter par un mandataire.

En cas de second tour, l'ordre retenu pour le 1er tour est conservé pour les candidats restant en présence.

Pour tout renseignement contacter la DIRAJ-bureau de la réglementation et des élections

Mail : election@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Tel : 40.46.86.08 / 40.46.86.10

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr